

A.L.A.
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 200,00 euros
Siège social : 33 rue Antoine Marty 11000 CARCASSONNE
498 269 729 RCS CARCASSONNE

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 1^{er} JANVIER 2026

LES SOUSSIGNÉS :

Monsieur **Steve ANGELI**,
Demeurant 4 Lieu-dit la Cassagne, 11250 POMAS,
Titulaire de 130 parts sociales en pleine propriété,

Monsieur **Patrick, Christian BOUHET**,
Demeurant 15 Place de la Petite Chapelle 20220 SANT ANTONINO,
Titulaire de 130 parts sociales en pleine propriété,

Détenant ensemble 260 parts sociales, soit la totalité des parts de la société à responsabilité limitée **A.L.A.** désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société **A.L.A.** et conformément aux dispositions de l'article L. 223-27 du Code de commerce et de l'article 12 des statuts,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité qu'indépendamment du remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement, Monsieur **Steve ANGELI**, gérant, percevra à compter du 1^{er} janvier 2026 une rémunération fixe mensuelle nette de 1 000,00 euros.

DEUXIÈME DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de nommer en qualité de cogérant pour une durée illimitée à compter du 1^{er} janvier 2026 :

Monsieur **Patrick, Christian BOUHET**,
Demeurant 15 Place de la Petite Chapelle 20220 SANT ANTONINO.

Monsieur **Patrick, Christian BOUHET** exercera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

TROISIÈME DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité qu'indépendamment du remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement, Monsieur **Patrick, Christian BOUHET** percevra à compter du 1^{er} janvier 2026 une rémunération fixe mensuelle nette de 1 000,00 euros.

QUATRIÈME DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé électroniquement par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

A cet effet, un original des présentes est remis au gérant qui le reconnaît.

Acte établi sous forme électronique le 01/01/2026

Conformément aux articles 1174 et suivants du Code Civil, le présent acte a été établi sous forme électronique, tel qu'il résulte de la volonté des soussignés, lesquels requièrent expressément du rédacteur des présentes, son établissement sous forme électronique.

Il est ici précisé que la signature électronique permet de garantir :

- L'identité du signataire.
- La non-répudiation par le signataire du document signé.
- L'intégrité du document signé, toute modification pouvant être détectée.

Il résulte de l'article 1366 du Code civil ci-après littéralement rapporté : *"L'écrit électronique a la même force probante que l'écrit sur support papier, sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont il émane et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité."*

Il résulte de l'article 1367 du Code civil ci-après partiellement et littéralement rapporté : [...] *"Lorsqu'elle est électronique [la signature], elle consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache. La fiabilité de ce procédé est présumée, jusqu'à preuve contraire, lorsque la signature électronique est créée, l'identité du signataire assurée et l'intégrité de l'acte garantie, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat"*.

Les soussignés reconnaissent avoir pris bonne lecture des dispositions des articles 1174, 1366 et 1367 du Code civil et avoir reçu du rédacteur des présentes toutes informations utiles quant à la force probante et à la conservation des données faisant l'objet des présentes.

Signatures des soussignés au moyen d'un procédé de signature électronique sécurisé :

Monsieur Steve ANGELI

Signed by:

C21112C1A0474FC...

Monsieur Patrick, Christian BOUHET

Signed by:

4B60C436DEE1408...